



AGROLUCHS

04 | 2018

Magazine des membres Agro-entrepreneurs Suisse



Portrait | AgrarService Hauser, Herrliberg

Technique |

Dispositifs d'attelage agricoles et machines agricoles 4.0

Tarifs | Calcul de tarifs et tarification



Découvrir. Rouler. Economiser.

Profitez maintenant –
5 % rabais supplémentaire

Préventes tracteurs 2019. Quatre modèles avec équipement top. 100 – 205 ch.

ARION 420 – 100 ch

ARION 460 – 140 ch

ARION 550 – 165 ch

ARION 660 – 205 ch

En matière de confort de commande et de conduite, vous êtes avec les tracteurs ARION dans le haut de gamme. Des systèmes hydrauliques très puissants, trois variantes de transmission et bien plus encore...

Action valable jusqu'au 3 décembre 2018.

AGRAMA
Berne, 29.11. – 3.12.2018
Chapiteau 672.

Contactez dès maintenant votre
partenaire CLAAS ou le responsable
des ventes régional

- **Olivier Boucherie**
Suisse romande GE/VD/VS | 079 887 03 62
- **Richard Debély**
Suisse romande FR/JU/NE | 079 631 43 07



Serco Landtechnik AG
4538 Oberbipp
sercolandtechnik.ch

CLAAS



Chers collègues, chères collègues

L'été que nous venons de vivre a été long, chaud et surtout sec. Cette sécheresse pose de graves problèmes non seulement aux agriculteurs, mais aussi aux agro-entrepreneurs. Nous devons, nous aussi, faire face à une baisse des revenus. La baisse des volumes de récolte de cette année a entraîné une baisse du volume de travail, en particulier dans la fenaison. A de nombreux endroits, au moins une coupe a été perdue, ce qui a un impact sur les chiffres. Le plus grave pour notre secteur, c'est que les prix pour les producteurs agricoles sont toujours sous forte pression. On entend souvent parler des arriérés de paiement des clients, qui peuvent mettre en péril nos propres liquidités. Gardez un œil attentif sur ce point et réagissez à temps!

L'été n'a pas seulement été chaud et sec. Il a aussi été particulièrement intensif pour de nombreux entrepreneurs et leurs collaborateurs qui ont travaillé d'arrache-pied. Grâce au beau temps qui a duré tout l'été, ils ont travaillé sans répit. Parfois même, ils ont sacrifié leurs week-ends pour travailler. Après ces nombreux efforts, la plupart des entreprises devraient désormais connaître un retour au calme. Profitez de l'occasion, dans les semaines à venir, pour un échange convivial avec des collègues du secteur: cette année encore, Agro-entrepreneurs Suisse participera au salon AGRAMA à Berne. La foire suisse la plus importante dans le domaine de la technique agricole et forestière se tiendra du 29 novembre au 3 décembre sur le site de BERNEXPO. Nous serons heureux de vous accueillir à notre stand A 007, dans le hall 2.1.

Peu après, du 5 au 7 décembre, nous nous envolons pour le salon DELUTA à Brême. Le programme de ce congrès des agro-entrepreneurs organisé par nos collègues allemands s'annonce passionnant, avec des conférences et des tables rondes ainsi que deux soirées conviviales. La visite d'une agro-entreprise régionale sera aussi l'occasion de regarder plus loin que le bout de son nez.

J'attends ces événements avec impatience et j'espère y faire de nombreuses rencontres intéressantes. ■

Christian Kuhn,
Agro-entrepreneurs Suisse

Christian Kuhn,
vice-président
d'Agro-entrepreneurs
Suisse



Table de matières

4 Association & activités	
Dernières informations du Comité	4
Recyclage des films d'enrubannage	5
Soyez les bienvenus à l'AGRAMA	5
Rétrospective de l'inauguration Swiss Future Farm et de la journée « Sol et semis »	6
Campagne d'image - les agro-entrepreneurs sont des partenaires attentifs !	8
9 Formation	
Cours « Economiser le carburant en agriculture »	9
ISOBUS & Precision Farming	10
11 Gestion d'entreprise	
Je peux monter avec toi ? Prévention des accidents	11
Raison individuelle, Sàrl ou SA ?	12
Calcul de tarifs et tarification	11
18 Technique	
Dispositifs d'attelage agricoles	18
21 Législation	
Obligation de déclaration auprès de la CPNM	21
22 Portrait	
AgrarService Hauser à Herrliberg	22
25 Plein feux sur les sponsors	
Robert Aebi: CommandPRO für John Deere série 6R	25
Battaglia Landmaschinen Thusis	26
27 Les membres profitent	
Conditions spéciales sur les packs de données M2M de Swisscom	27
28 Autour du monde	
Brésil - agro-entrepreneurs dans la récolte de cannes à sucre	28

Impressum Édition 4/2018

Éditeur

Agro-entrepreneurs Suisse
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Tél. 056 450 99 90
www.agro-lohnunternehmer.ch
office@agro-lohnunternehmer.ch

Rédaction

Marlis Biland (mb), Romain Fonk (rf), Tammo Gläser,
Kathrin Kalt, Anja Kuhn, Maik Lehmann Waltherscheid

Composition, No limits Schmid, Winterthur

Impression, Umsetzerei, Winterthur

Mode de publication, 3-4 fois par an

Reproduction autorisée uniquement avec l'accord de l'éditeur.



Dernières informations du Comité

Le 18 septembre dernier, **Fernand Andrey** a pris part en tant que représentant d'Agro-entrepreneurs Suisse à une consultation sur le plan d'action des produits phytosanitaires. Il a été étonné de constater que les professionnels du secteur agricole étaient présents en très petit nombre alors que beaucoup de représentants d'organisations écologistes avaient fait le déplacement. A cette occasion, il a été mentionné notamment que 70% des apports de produits phytosanitaires provenaient de sources ponctuelles. La mise en œuvre de bonnes pratiques devrait permettre de réduire cette proportion. Du côté des autorités, on fonde beaucoup d'espoirs sur le rinçage interne continu. Fernand Andrey a proposé le versement d'aides pour un système de circulation sous pression, qui constituerait aussi une amélioration notable. Jusqu'ici, cette option n'a pas été envisagée par l'OFAG. En matière phytosanitaire, c'est au niveau de la technique et d'une bonne utilisation que le bât blesse. Il s'agit là de deux aspects que les agro-entrepreneurs professionnels se doivent de maîtriser.

Le comité a également décidé de rejoindre l'alliance contre l'initiative « Pour une eau potable propre et une alimentation saine », organisée par l'Union Suisse des Paysans.

Lors de sa réunion du 20/09, la **Commission « Administration »** a reçu plusieurs candidates au poste vacant au Secrétariat. Deux d'entre elles ont été présélectionnées et seront invitées à assister en novembre à une rencontre avec l'ensemble du Comité. Après les entretiens avec les candidates, la Commission a débattu d'une nouvelle solution logicielle dont l'objectif est une meilleure sécurité des données et le renforcement des liens entre les collaborateurs. Par ailleurs, les besoins en locaux de bureau ont été analysés et le maintien dans les bureaux actuels de Riniken a été décidé.

Facture de cotisation 2019

Au début de l'année, nous envoyons, comme d'habitude, la facture de cotisation pour votre affiliation. Comme défini il y a quelques années, les montants de cotisation sont échelonnés en fonction du chiffre d'affaire de l'entreprise. La facture vous sera émise après le chiffre d'affaire déclaré chez nous. A la réception de la facture, veuillez vérifier que votre chiffre d'affaire correspond toujours au niveau déclaré. Des ajustements à la facture peuvent être faits dans les deux sens. En cas de doute, payez plutôt un peu plus au profit de l'association !

Chiffres d'affaires et cotisations

Chiffre d'affaires	Cotisation
jusqu'à 250 000 CHF	200 CHF
jusqu'à 500 000 CHF	300 CHF
jusqu'à 1 500 000 CHF	500 CHF
au-delà de 1 500 000 CHF	750 CHF

Le 19/09, la **Commission « Représentation des intérêts des agro-entrepreneurs »** s'est entretenue avec les responsables de l'OFAG. En plus de Bernard Lehmann (directeur), deux vice-directeurs, Bernard Belk (responsable de l'unité de direction Paiements directs et développement rural) et Gabriele Schachermayr (responsable de l'unité de direction Systèmes de production et ressources naturelles) ont pris part à la discussion. Deux grands thèmes ont été abordés :

Protection phytosanitaire : Plutôt que d'encourager le renoncement aux produits phytosanitaires, Agro-entrepreneurs Suisse préférerait que des aides soient versées pour l'utilisation de nouvelles technologies en matière phytosanitaire. Grâce à des systèmes tels que la commande individuelle des buses, la détection des adventices ou même les robots de désherbage et de pulvérisation, les quantités de produits phytosanitaires utilisés peuvent être réduites sans que cette baisse soit pour autant préjudiciable à la protection des cultures.

Aménagement du territoire : Il manque aux agro-entrepreneurs les bases juridiques qui leur seraient nécessaires pour développer leurs entreprises en zone agricole. Dans certains cas, il arrive même que des sites doivent être fermés et transférés dans d'autres zones. L'OFAG a bien conscience du problème et considère effectivement les agro-entrepreneurs comme des acteurs à part entière de la production agricole. Pour résoudre le problème, Bernard Lehmann propose l'organisation d'une réunion avec l'Office fédéral du développement territorial. Son équipe et lui-même sont bien décidés à soutenir les agro-entrepreneurs sur ce point.

Lors de sa réunion du 19/09, la Commission « Représentation des intérêts des agro-entrepreneurs » a décidé aussi l'élaboration conjointe avec l'ASETA d'une brochure intitulée « Pour une protection phytosanitaire ». Cette brochure sera envoyée au printemps 2019 en même temps que l'un des numéros de Technique Agricole.

La **Commission « Vie de l'association »** s'est réunie à Tänikon le 23/09. Elle a discuté notamment de la future participation d'Agro-entrepreneurs Suisse à l'Agrama et a décidé de la répartition des tâches. Il a été discuté aussi du programme d'activités 2019. Parmi les nouveautés : au début de l'année aura lieu une manifestation dédiée au travail en réseau, à laquelle seront conviés, outre les membres et les sponsors, des représentants issus d'autres associations ainsi que des milieux politiques et économiques. A l'heure où nous bouclons ce numéro, il ne nous est toutefois pas encore possible de vous communiquer une date précise pour cette manifestation. Les membres seront informés et invités par email.

Par ailleurs, la Commission « Vie de l'association » recherche une entreprise prête à accueillir la soirée barbecue 2019. Les chefs d'entreprise intéressés peuvent s'adresser au Secrétariat ou à un membre du Comité. Merci d'avance ! rf ■

Agro-entrepreneurs Suisse dit non à l'introduction d'une taxe anticipée de recyclage.

Comme expliqué dans le n° 1/2018 d'AGROLUCHS, les représentants des agriculteurs, des cercles de machines, des agro-entrepreneurs, des importateurs de films d'enrubannage, des transporteurs et des entreprises de recyclage se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours des deux dernières années pour analyser un concept visant à améliorer le taux de recyclage des films d'enrubannage. Le concept proposait l'introduction d'une taxe anticipée de recyclage (TAR), une idée qui s'était

heurtée d'emblée à une forte opposition de la part des agriculteurs et des agro-entrepreneurs.

L'Union Suisse des Paysans a donc invité les représentants des agro-entrepreneurs et des importateurs de films d'enrubannage à Berne pour en discuter et décider de l'opportunité de poursuivre

Recyclage des films d'enrubannage

l'élaboration du projet d'amélioration du taux de recyclage. Agro-entrepreneurs Suisse, rejoint par la majorité des importateurs, s'est prononcé en faveur de l'abandon du projet.

Plusieurs études indépendantes ont en effet permis de constater que le rapport coûts/efficacité du recyclage était généralement très négatif. Le bénéfice pour l'environnement est marginal.

Nous sommes persuadés qu'en l'état actuel du marché, la mise en place d'un réseau de recyclage n'irait pas sans entraîner un surcoût pour les agriculteurs.

Là où un circuit de recyclage efficace existe, il s'agit bien entendu de le conserver. Ce qui n'est pas envisageable dans la situation actuelle est de vouloir forcer le recyclage par la création d'une taxe anticipée et de mettre en place un système de collecte desservant toute la Suisse. rf ■

Photo: maïd

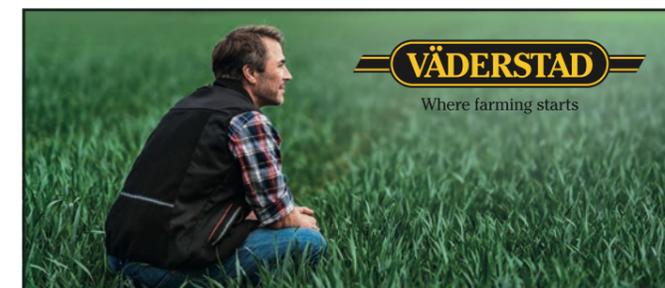


Venez nous rendre visite à l'AGRAMA dans le hall 2.1. au stand A007

Pour favoriser les échanges, nous invitons nos membres et nos sponsors à un apéro convivial, tous les jours à partir de 16 heures.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux sur notre stand.

Comme lors de nos dernières participations, nous souhaiterions présenter des photos de vos machines en action sur le stand. Merci de nous envoyer par e-mail 2 ou 3 photos, en haute résolution à office@agro-lohnunternehmer.ch.



Les machines agricoles Väderstad sont conçues pour créer un environnement optimal permettant une émergence parfaite de vos cultures. Que ce soit le travail du sol, la préparation du lit de semences ou le semis, notre objectif est de maximiser les rendements.

Travail du sol
Déchaumeurs à dents, à disques et combinés



Semoirs
Semoirs hydrauliques et pneumatiques



Semoirs de précision
Semoirs de précision à grande vitesse



AGRAMA
halle 632 stand A007

Keller Technik AG 8537 Nussbaumen
052 744 00 11 www.keller-technik.ch





Rétrospective de l'inauguration de la Swiss Future Farm

L'inauguration officielle de la Swiss Future Farm (SFF) a été suivie par trois journées portes ouvertes du 21 au 23 septembre. Quelque 10 000 visiteurs ont profité de l'occasion pour découvrir cette exploitation expérimentale située à Tänikon.

La SFF est issue d'un projet porté par le Centre de formation et de conseil (BBZ) à Arenenberg, par la GVS Agrar AG et par la société AGCO Corporation. Il s'agit d'un partenariat public-privé qui a pour but de tester les nouvelles technologies agricoles, de les optimiser et de présenter aux hommes du terrain leurs avantages potentiels. Avec la SFF, Tänikon est appelée à devenir un important lieu de rencontre de tous les acteurs du monde agricole.

Pendant les journées inaugurales, plusieurs technologies et un grand nombre de machines ont fait l'objet de démonstrations pratiques. 10 stands d'information ont été mis en place pour permettre aux visiteurs de se renseigner sur divers sujets tous intéressants tels que « Interaction entre pneu et sol » ou encore « Fertilisation organique et gestion des nutriments ».



La cérémonie d'inauguration officielle s'était déroulée la veille, jeudi 20 septembre, en présence de nombreux représentants du monde politique, ainsi que des secteurs de la formation et du machinisme agricole. Pile à l'heure pour le début de la cérémonie, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann est arrivé à Tänikon en hélicoptère et a ainsi pu assister à l'événement pendant quelques heures. Marlis Biland et Romain Fonk avaient été délégués pour représenter Agro-entrepreneurs Suisse. En remerciement pour cette aimable invitation et cette bonne collaboration, ils ont remis un petit présent à Markus Angst, co-responsable de la SFF, et l'ont félicité pour cette belle inauguration.

Photos: maïd

Rétrospective de la Journée d'information « Sols et semis »

À l'occasion de l'inauguration de la Swiss Future Farm, nous avons invité nos membres à se rendre à Tänikon le dimanche 23 septembre pour assister à une journée d'information. Sous le titre « Sols et semis », des thèmes d'actualité touchant aux grandes cultures ont été abordés. Thomas Anken, qui avait composé un programme passionnant, a guidé les visiteurs à travers la manifestation.

Comme annoncé, Johannes Huber a présenté son mémoire de bachelor consacré à l'influence de différents systèmes de travail du sol sur l'évolution des jeunes plants de maïs. Dans le cadre de ce travail, il est arrivé à la conclusion qu'un ameublissement profond à la charrue « Parapflug » n'apportait aucune amélioration, mais que le fait d'augmenter de 15 à 25 cm la profondeur de travail du décompacteur à ailettes de la fraise à bandes avait un ef-

fet positif sur le rendement. Un ameublissement du sol au chisel sur toute la surface avait abouti au même résultat, mais au prix d'un travail plus intense.



Par la suite, Werner Müller de la société GVS Fried a présenté, à l'aide de brèves séquences vidéo, les raffinements techniques de la nouvelle moissonneuse-batteuse AGCO Ideal. Ensuite les participants ont pu s'essayer à la manipulation de la machine au simulateur, après avoir pu l'admirer en grandeur nature sur le terrain.

Au programme de la visite de la SFF figurait aussi la présentation d'une innovation dans le domaine de l'ensemencement complémentaire des prairies. Une caméra montée à l'avant du tracteur détecte les lacunes dans la prairie et permet à un contrôleur intelligent de régler automatiquement le regarnisseur de marque Kruppenacher, à l'arrière du tracteur. Les semences sont déposées uniquement aux endroits effectivement dégarnis. Cette méthode permet d'aboutir au même résultat que le réensemencement sur toute la surface, mais en économisant jusqu'à 70 % de semences.

La dernière étape de la visite a été consacrée à un semoir mono-graine intelligent, dont un prototype avait été mis en œuvre pour les semis de maïs sur le terrain de la SFF. Cette machine, assemblée par la société Agrar Landtechnik AG à Balternwil, a été spécialement conçue pour répondre aux besoins de la SFF. Équipée de capteurs pour mesurer l'humidité et la température du sol, ainsi que la teneur en matière organique, elle permet de régler automatiquement la pression de terrage des socs. Un essai sur le terrain a clairement démontré les avantages d'une meilleure précision de dépôt des semences.

La visite a été couronnée par un apéro, au cours duquel Martin Huber, directeur du centre BBZ Arenenberg, a exposé aux agro-entrepreneurs les idées qui ont été à la base de la création de la Swiss Future Farm. rf ■



POUR VOS GRANDS PROJETS.

Si vous aimez relever des défis, vous avez besoin d'un partenaire solide et fiable. C'est pourquoi MOTOREX permet aux machines agricoles de donner leur meilleur, même dans les situations difficiles, grâce à un assortiment complet de lubrifiants et de matériels de première classe ainsi qu'à un excellent support technique. Faites confiance à un partenaire complètement engagé depuis 100 ans. www.motorex.com





Campagne d'image - les agro-entrepreneurs sont des partenaires attentifs !

Le public est généralement peu familiarisé avec l'image professionnelle des agro-entrepreneurs. Dans les régions urbanisées surtout, personne ne fait de distinction entre agro-entrepreneurs et agriculteurs et il n'est pas étonnant que la plupart ignorent la contribution que les agro-entrepreneurs notamment apportent au bien-être général (production de nourriture, entretien des paysages, service hivernal, réalisation de dessertes, etc.). Une bonne partie de la population ne voit que les aspects secondaires négatifs de l'activité des agro-entrepreneurs : entrave à la circulation, salissure de la chaussée, émissions sonores et olfactives, etc.

C'est ce qui a décidé le comité l'année dernière à lancer une campagne d'image destinée à présenter la profession sous un jour favorable. Une des premières actions de cette campagne consiste à équiper les véhicules des agro-entrepreneurs de panneaux publicitaires. En effet, c'est principalement lorsqu'ils circulent sur les routes que les agro-entrepreneurs sont en contact avec la population. Les véhicules sont un excellent support publicitaire pour soigner l'image de la branche en général et des différentes entreprises en particulier.

Ainsi la publicité sur les véhicules constitue une alternative, à la fois efficace et économique, par rapport à la plupart des autres mesures de marketing. Une fois les panneaux apposés sur les véhicules, ils peuvent servir pendant de longues années, moyennant quelques soins élémentaires. Plus un véhicule se déplace, plus fort sera son impact publicitaire. Le message aura ainsi une grande portée et touchera le groupe cible à coup sûr.

Objectif de la campagne

La campagne vise à informer la population en lui expliquant qui sont les agro-entrepreneurs et ce qu'ils font. Il s'agit de mettre en valeur les différentes prestations assurées par les agro-entrepreneurs, un objectif que l'on pourra atteindre grâce à deux slogans :

1. « Les agro-entrepreneurs : des partenaires attentifs » : 8 prestations ont été choisies pour illustrer l'activité des agro-entrepreneurs. Le slogan souligne en même temps le fait que les agro-entrepreneurs sont soucieux de protéger la nature et attentifs à autrui, notamment aux autres usagers de la route, etc.

La publicité sur les véhicules constitue une alternative, à la fois efficace et économique.



2. « Nous travaillons pour vous » : il s'agit d'illustrer le lien entre le travail accompli par les agro-entrepreneurs au champ et le produit final que le consommateur apprécie et utilise au quotidien.

À la recherche d'un layout approprié

Nous nous étions proposé de créer un layout de base unique, que chaque entreprise puisse ensuite personnaliser. Un layout de base commun augmente la valeur de reconnaissance et ancre la marque « Agro-entrepreneurs » dans la tête des gens. Les photos, tout comme la taille des panneaux, pourront être adaptées en fonction de l'entreprise et du type de véhicule.

Le layout doit être sobre et véhiculer un message clair. De nombreuses idées et propositions ont été étudiées avant l'adoption du layout actuel.

Mise en œuvre

Nous espérons naturellement que les membres seront nombreux à participer à cette campagne et à commander des panneaux publicitaires pour leur entreprise. Plus les véhicules équipés seront nombreux, plus fort sera l'impact de la campagne. Tout véhicule laissé neutre recèle un potentiel publicitaire inexploité.

Le layout personnalisé et les panneaux seront fournis à nos membres au prix de revient, mais vous restez libre de commander vos panneaux auprès du fournisseur de votre choix. Une commande groupée organisée par Agro-entrepreneurs Suisse permettra sans doute de réaliser de substantielles économies. Le Secrétariat est à la disposition des membres qui souhaitent participer à cette campagne. Nous vous remercions. rf ■

Photos : maïd



Cours « Économiser le carburant en agriculture »

Contenu

- Économiser le carburant en agriculture : aperçu des nombreuses possibilités
- Le tracteur comme machine principale : consommation à pleine charge et à charge partielle, incidence du lestage et de la pression de gonflage
- Possibilité d'économies de carburant en grandes cultures et cultures fourragères, ainsi que dans les opérations de transport
- Principes de conduite Eco-Drive lors des différents travaux mettant en œuvre le tracteur
- Partie pratique « trajet de transport » parcouru avec ses propres tracteurs / remorques sur parcours défini, avec évaluation des résultats

Groupe cible

Conducteurs et personnel d'encadrement des agro-entreprises

Objectifs du cours

Les participants

- connaissent les nombreux procédés et astuces permettant d'agir sur la consommation de carburant pendant les travaux aux champs
- sont capables d'optimiser les réglages du tracteur et des machines en vue d'économiser le carburant
- sont capables d'appliquer les principes d'« Eco-Drive » pendant les travaux typiques mettant en œuvre le tracteur

Dates du cours

Durée

Local & coûts

Printemps 2019

date précise non encore fixée

Durée 1 journée

Kursort

en Haute-Argovie (lieu précis non encore fixé)

Coût

CHF 390 par participant, comprenant la documentation, le repas et le carburant diesel nécessaire pour mesurer la consommation en refaisant le plein

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?
Veuillez le signaler le plus tôt possible à notre secrétariat

Formateur

Roger Stirnimann

Participants

minimum 8, maximum 12 personnes

Remarques

- Les possibilités d'économiser le carburant sont expliquées non seulement en théorie, mais aussi sous forme de démonstrations pratiques (en fonction des conditions météorologiques)
- Par 2 participants il faut amener un ensemble tracteur / remorque (tracteur avec le plein de carburant, remorque chargée, attelage conforme aux normes de sécurité)
- Un ensemble tracteur / machine est mis à disposition par le formateur (démonstrations pratiques)

Participation

Si vous êtes intéressé par cette formation, veuillez le signaler le plus tôt possible à notre secrétariat. En fonction de l'origine des participants, nous choisirons un lieu et une date appropriés pour le prochain hiver/printemps.

Agro-entrepreneurs Suisse
Ausserdorferstr. 31
5223 Riniken
office@agro-lohnnunternehmer.ch
Tél. 056 450 99 90
Fax 056 450 99 91





Par le passé, la mécanisation a énormément simplifié les processus de travail dans l'agriculture. Aujourd'hui, c'est l'électronique qui joue le rôle de moteur de l'innovation. Les machines sont de plus en plus intelligentes, elles relèvent des données et communiquent entre elles. Il y a plusieurs années déjà, les principaux acteurs du machinisme agricole ont adopté une norme commune pour garantir les échanges de

ISOBUS & Precision Farming

données entre les tracteurs et les outils portés ou traînés. Cette norme définissait à la fois les composants physiques (connecteurs, câbles, etc.), les formats de données et les interfaces du réseaux. ISOBUS était né.

ISOBUS est censé rendre les appareils et machines compatibles entre eux, afin qu'ils puissent être utilisés selon des règles de conduite qui ne soient pas spécifiques à un constructeur donné. Les machines se raccordent simplement par « plug and play » : il suffit de brancher le connecteur pour qu'elles soient opérationnelles ... du moins en théorie ! Mais qu'en est-il dans la pratique ?



Le cours d'une journée, consacré à expliquer la structure et le fonctionnement d'ISOBUS, est, en même temps, une excellente opportunité de rencontrer des hommes du terrain.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?
Merci d'en informer notre Secrétariat

Nous comptons organiser un cours d'une journée, consacré à expliquer la structure et le fonctionnement d'ISOBUS. Qu'est-ce qui est normalisé et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Comment avoir la certitude que deux machines pourront communiquer entre elles ? Et que faire si, contre toute attente, les deux machines ne se comprennent pas ? Nous vous expliquerons les particularités des différents terminaux et joysticks et vous ferons des recommandations adaptées à vos applications.

Tout comme les pièces mécaniques sur une machine, les composants électroniques doivent être entretenus et traités avec soin. Le cours abordera également les précautions à prendre et la manière de réparer les câbles et connecteurs endommagés.

Cette journée sera en même temps une excellente opportunité de rencontrer des hommes du terrain et d'échanger des informations avec eux. Vous avez peut-être déjà eu l'occasion de vous servir d'ISOBUS. Cette expérience a-t-elle été concluante pour vous - ou pas ? Partagez vos souvenirs avec vos collègues et bénéficiez de conseils précieux pour optimiser vos propres systèmes !

ISOBUS est souvent associé au « precision farming ». Les applications basées sur la navigation par satellite seront donc également abordées pendant le cours. Les systèmes de guidage automatique et le « section control » interviennent également dans la commande des machines, raison pour laquelle ces thèmes ne seront pas oubliés.

Pour animer le cours nous avons pu nous assurer le concours de Bernhard Streit, professeur en production végétale à la HAFL et spécialiste reconnu en électronique appliquée à l'agriculture. Nous avons également l'intention d'inviter des spécialistes des principaux constructeurs de machines agricoles pour qu'ils puissent répondre à vos questions.

Si vous souhaitez participer à cette journée, merci d'en informer notre Secrétariat dans les meilleurs délais. Nous choisirons une date appropriée en hiver ou au printemps prochain. Le choix du lieu sera fonction du domicile de la majorité des participants.

La participation à cette journée, comprenant la documentation et le repas coûtera 250 CHF par participant pour les membres d'agro-entrepreneurs Suisse et 350 CHF pour les non-membres. rf ■



«Je peux monter avec toi ?»

A première vue, le thème de la sécurité des enfants ne semble pas être une des préoccupations immédiates des agro-entrepreneurs. Et pourtant ! En tant que prestataire de services, ils sont souvent amenés à intervenir dans des exploitations agricoles où leurs clients vivent en famille, souvent avec des enfants, qui considèrent la ferme comme leur terrain de jeu naturel et rêvent de monter dans les grosses machines.

Dans le secteur agricole, les enfants victimes d'accidents mortels sont deux fois plus nombreux que dans les autres secteurs. Pourquoi en est-il ainsi ? Dans les familles paysannes, la ferme est à la fois lieu de vie et lieu de travail, et pour leurs enfants elle est un immense terrain de jeu et d'aventure. Monter aux échelles, jouer à cache-cache derrière les ballots de paille, aller voir les vaches à l'étable, faire du vélo dans la cour, monter dans le tracteur, autant d'activités que la plupart des enfants trouvent passionnantes. Il appartient bien sûr d'abord aux personnes habituellement chargées de veiller à la sécurité des jeunes explorateurs d'être particulièrement vigilants mais en votre qualité de prestataire de services, vous pouvez contribuer vous aussi à leur sécurité.

Transporter des enfants dans des véhicules agricoles

Le vrombissement d'un moteur exerce sur les enfants une attraction magique. Transporter un enfant dans un véhicule agricole est à première vue sans danger. Attention cependant : en Suisse, sur les machines agricoles, les enfants de moins de sept ans doivent obligatoirement être attachés dans un siège de sécurité. Il y a une bonne raison à cela : le bruit monotone du moteur a tendance à endormir l'enfant, qui risque alors de tomber s'il n'est pas correctement attaché. Évitez donc de transporter des enfants dans votre véhicule si vous n'êtes pas en mesure de les attacher convenablement. Sachez dire non, quitte à rendre l'enfant un peu malheureux sur le moment. Une fois l'accident survenu il sera trop tard.

Si vous transportez des enfants, pensez au niveau sonore émis par les véhicules et les machines, sachant que pour notre audition la limite de nocivité du bruit se situe à moins de 85 décibels (dB(A)). Autrement dit, si vous êtes obligé de crier pour vous faire comprendre par votre interlocuteur, c'est que le niveau de bruit ambiant est excessif et il est alors indiqué de porter une protection auditive, une mesure de précaution qui vaut bien sûr aussi pour l'enfant. Il faut savoir que les lésions auditives sont irréversibles !

Travailler dans la ferme de vos clients

Lorsque vous réalisez des travaux d'ensilage ou d'épandage de lisier, vous êtes inévitablement amené à manœuvrer vos engins sur le terrain de l'exploitation, une situation à risque s'il y a des enfants qui jouent dans la cour, car ils peuvent facilement se trouver hors de votre champ de vision. En déployant de gros rétroviseurs et en installant des caméras de recul vous pouvez bien sûr augmenter votre champ de vision et améliorer la sécurité. Une alarme de recul sonore peut être installée pour signaler aux personnes se trouvant derrière le véhicule que ce dernier s'apprête à reculer. Si vous constatez la présence d'enfants jouant dans la cour, avant de commencer à travailler assurez-vous de savoir précisément qui les surveille, afin qu'ils soient tenus à l'écart de la zone de travail. Lorsque vous quittez votre poste de travail, veillez à ce que rien sur les lieux ne puisse représenter un danger pour un explorateur en herbe qui pourrait s'y aventurer. Éteignez les machines et protégez-les contre tout risque de déplacement ou de renversement intempestif. Recouvrez les trous, refermez les portes et les portails et placez les récipients contenant des produits toxiques hors d'atteinte des enfants.

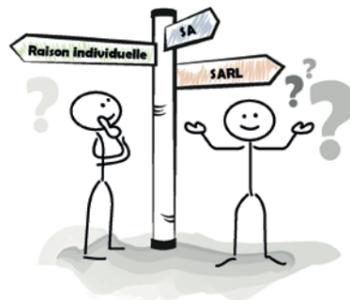
Tout le monde peut contribuer à prévenir les accidents impliquant des enfants

Équipez vos véhicules et vos machines de manière à éviter tout angle mort. N'hésitez pas à refuser la présence d'un enfant si vous pensez que sa sécurité n'est pas totalement assurée. Les enfants ne sont pas en mesure d'évaluer correctement la vitesse, le poids et la taille d'un véhicule ou d'une machine. Ils sont dépendants des personnes de leur entourage, qui doivent réfléchir et agir à leur place pour les préserver des dangers. Même si vous ne faites « que » fournir une prestation, en tant qu'agro-entrepreneur vous pouvez quand même contribuer à la sécurité des enfants sur le grand terrain de jeu que constitue la ferme.

Vous trouverez sur le site www.bul.ch des informations détaillées, ainsi que des check-lists sur le thème de la sécurité des enfants. Anja Kuhn ■

Source : SPAA





Raison individuelle, Sàrl ou SA : avantages et inconvénients

Un sondage en ligne réalisé l'année dernière auprès des membres d'Agro-entrepreneurs Suisse a révélé qu'environ 65 % d'entre eux exerçaient leur activité dans le cadre d'une raison individuelle, un chiffre qui s'explique sans doute par le fait que les agro-entreprises sont souvent issues d'exploitations agricoles familiales. Néanmoins chaque (agro)entrepreneur devrait se demander de temps en temps si la forme juridique de son entreprise est toujours adaptée à ses besoins. Dans les branches à forte intensité capitalistique surtout, un changement de forme juridique est parfois indiqué.

La Société à responsabilité limitée (Sàrl)

La forme de la Sàrl convient aux entreprises familiales, et jusqu'aux petites et moyennes entreprises. Avec plus de 92 000 entreprises, la Sàrl est la troisième forme juridique la plus répandue en Suisse.

Le choix de la dénomination sociale est libre, mais elle doit obligatoirement inclure le suffixe « Sàrl ». La Sàrl peut être créée par un seul fondateur et nécessite un capital social de CHF 20 000 minimum. Le montant de CHF 20 000 doit être entièrement libéré ou couvert par des apports en nature. Un avantage important est que la responsabilité des associés est limitée au capital social entièrement libéré. Les bénéfices résultant de la vente des parts de société sont en outre défiscalisés.

Lorsqu'un changement de forme juridique s'impose, la Sàrl peut être transformée en SA sans qu'il soit nécessaire de passer par une liquidation préalable de la société.

Les frais de création d'une Sàrl sont plus élevés que pour une raison individuelle. Il est par ailleurs recommandé de s'adjoindre les services d'un notaire. Les frais de gestion sont également plus élevés, du fait de l'obligation de tenir un procès-verbal des actes de procédure, de convoquer une assemblée des sociétaires, etc. Les organes de la société, le capital social et la répartition des parts figurent dans l'inscription au registre du commerce et sont consultables par le public. L'immatriculation au registre du commerce emporte présomption de l'existence de la personnalité juridique de la Sàrl. Pour bénéficier d'indemnités de chômage, les gérants d'une Sàrl doivent avoir définitivement quitté l'entreprise ou leur poste. Cela s'applique également aux entreprises familiales, lorsque, par exemple, l'épouse travaille dans sa propre entreprise. Un autre inconvénient réside dans la double imposition, à la fois sur le bénéfice et le capital de la Sàrl, et sur le revenu et la fortune des associés.

La Société anonyme (SA)

La Société anonyme est une forme juridique qui convient pour la plupart des entreprises à but lucratif. Elle est par essence la forme juridique des entreprises à forte intensité capitalistique. La Suisse compte 112 518 sociétés anonymes ; cette forme juridique est ainsi la plus fréquem-

ment choisie pour les sociétés de capitaux. Le choix de la dénomination sociale est libre, mais elle doit obligatoirement inclure le suffixe « SA ».

Le principal avantage de la SA réside dans la séparation entre patrimoine privé et professionnel, et dans le fait que la responsabilité des actionnaires est limitée au capital-actions, sauf en cas de négligence grave ou de comportement délictueux de la part du conseil d'administration et de la direction générale, qui répondent alors sur leur patrimoine privé. Les parts de société, c'est-à-dire les actions, sont des titres négociables. La SA offre ainsi une grande souplesse dans l'association de partenaires stratégiques et de collaborateurs. Les échanges de titres peuvent être limités par contrat ou par les statuts. Une SA dispose a priori d'une crédibilité élevée. Les actionnaires peuvent rester anonymes et un seul actionnaire suffit pour créer la société.

La SA présente néanmoins un certain nombre d'inconvénients : Pour créer la société, un capital-actions de CHF 100 000 minimum doit être réuni, dont au moins la moitié doit être libéré au moment de la création de la société. Des apports en nature sont également possibles. Les frais de création d'une SA sont à peu près les mêmes que pour une Sàrl, mais les formalités sont un peu plus complexes. C'est pourquoi il est d'autant plus recommandé de s'adjoindre les services d'un notaire.

La complexité des démarches de gestion (tenue de procès-verbaux, comptabilité, rédaction de rapports d'activité, convocation d'une assemblée générale, organisation d'une instance de révision, etc.) est de loin supérieure à celle d'une raison individuelle. La réglementation impose également le respect strict des normes comptables en matière de réserves légales, des mesures en cas de surendettement, etc. La SA subit également une double imposition, à la fois sur le bénéfice et le capital de la SA, et sur le revenu et la fortune des actionnaires.

Voilà pour les principaux avantages et inconvénients des différentes formes juridiques, mais la liste est loin d'être exhaustive. On retiendra que les deux formes juridiques présentent l'avantage de limiter la responsabilité personnelle des dirigeants. Attention cependant : souvent les immeubles d'exploitation ne sont pas intégrés dans la SA ou dans la Sàrl. Or, pour sécuriser leurs prêts, les banques exigent fréquemment l'inclusion des immeubles d'exploitation dans la société, ce qui a pour effet d'annuler dans les faits la limitation de responsabilité et la protection du patrimoine privé.

Le choix de la forme juridique figure parmi les décisions les plus importantes qu'une entreprise est amenée à prendre. Il s'agit pour vous de bien analyser votre situation personnelle et de ne pas hésiter à consulter un professionnel compétent, cabinet de conseil fiscal, société fiduciaire ou notaire, avant de prendre une décision. Kathrin Kalt ■

Tableau récapitulatif

	Société à responsabilité limitée	Société anonyme	Raison individuelle
Capital minimal	CHF 20 000 (intégralement libérés)	CHF 100 000 (dont au moins 20 %, mais pas moins de CHF 50 000 libérés)	pas de conditions particulières
Nombre de fondateurs	≥ 1 (personne physique ou morale)	≥ 1 (personne physique ou morale)	= 1 (personne physique)
Personnalité juridique	oui	oui	non
Condition de nationalité	au moins 1 représentant disposant d'un droit de signature individuel et domicilié en Suisse	au moins 1 représentant disposant d'un droit de signature individuel et domicilié en Suisse	sans condition de nationalité
Création	rédaction des statuts, choix des organes de la société, versement du capital social sur un compte bloqué, établissement d'un acte notarié, immatriculation au registre du commerce	rédaction et approbation des statuts, choix des organes de la société, versement du capital-actions sur un compte bloqué, établissement d'un acte notarié, immatriculation au registre du commerce	sans formalités
Organes de la société	assemblée générale, instance de révision	assemblée générale, conseil d'administration, instance de révision	pas d'organes particuliers
Responsabilité	limitée	limitée	personnelle



Restez flexible avec le leasing.

Avec un leasing de Raiffeisen, vous pouvez immédiatement utiliser votre nouvelle acquisition et générer des revenus plus rapidement.

www.raiffeisenleasing.ch/f

RAIFFEISEN
Ouvrons la voie



Calcul des tarifs et tarification

Les agro-entrepreneurs doivent constamment adapter leurs services aux besoins et aux désirs de leurs clients et sont en concurrence permanente avec d'autres prestataires de services. Pour pouvoir utiliser de manière rentable les machines et le personnel dans les conditions spécifiques à l'entreprise, un calcul tarifaire précis et une tarification ajustée sont nécessaires.

Du fait des changements structurels qui perdurent, la fidélité habituelle des clients perd de son importance. La situation économique difficile du secteur agricole impose des exigences élevées dans la gestion des entreprises de travaux agricoles. Pour les agro-entrepreneurs, outre le savoir-faire technique et les compétences professionnelles, les capacités en matière de gestion commerciale sont essentielles au succès de l'entreprise. Techniquement, beaucoup de choses sont possibles aujourd'hui. Quant à savoir si elles sont aussi réalistes sur le plan économique, un examen s'impose sur la base de calculs de prix et d'analyses de coûts.

Fondamentalement, on distingue deux grands blocs de coûts dans le calcul des machines agricoles :

- les coûts fixes (coûts de fourniture)
- les coûts variables (coûts d'exploitation)

Les coûts fixes d'une machine comprennent tous les coûts occasionnés indépendamment du degré d'utilisation, tels que l'amortissement. Les coûts variables tels que les coûts de carburant ou de réparation résultent de l'utilisation d'une machine. Leur montant total dépend du degré d'utilisation.

Coûts fixes	Amortissement
	Intérêts
	Assurances
	Redevances/taxes
	Bâtiments
	Frais généraux
Coûts variables	Réparations
	Carburants/Consommables
	Frais de personnel
	Suppléments (pour risques d'exploitation et bénéfice)

Une autre possibilité d'analyse des coûts consiste à faire la distinction entre les frais de personnel et les frais de matériel.

Les **frais de personnel** ainsi que les temps morts et les temps de préparation inhérents à la réalisation d'un travail sont généralement sous-estimés ! Par exemple, de nombreuses heures de travail ne peuvent être affectées aux différents types de travail que dans une mesure limitée. Il s'agit notamment des travaux de rangement, des travaux généraux d'atelier et de nettoyage, du service à la clientèle, des réparations aux machines et aux bâtiments, du rangement des machines, du temps consacré à la formation, ou simplement des temps morts. On peut supposer que, dans le cas des agro-entreprises ayant un domaine d'activité essentiellement agricole ou saisonnier, incluant le travail du chef d'entreprise, seules 40 à 60 % de toutes les heures de travail fournies peuvent être facturées. Toutefois, ces heures de travail doivent être prises en compte dans le calcul des coûts.

À l'avenir, on peut s'attendre à une pression croissante des frais de personnel. Les principales causes sont la hausse des salaires pour les employés qualifiés et la forte demande en provenance d'autres secteurs, qui s'explique par la pénurie générale de travailleurs qualifiés.

En ce qui concerne les **coûts de matériel**, la situation est très similaire. Les rapports d'enquête montrent que seules 50 à 60 % des heures d'exploitation peuvent effectivement être facturées aux clients. Les 40 à 50 % restants sont constitués des temps de préparation, de trajet, d'attente, etc. Les frais de matériel occupent une part considérable dans le calcul du prix de revient. Ici, bien entendu, le degré d'utilisation ou l'intensité de l'utilisation est le facteur le plus important pour réduire les frais par unité de travail. Les enquê-

tes montrent que l'utilisation la plus élevée ne conduit pas nécessairement à des avantages en termes de coûts. Si la maintenance régulière de la machine n'est plus possible en raison d'une utilisation excessive, les coûts de réparation augmentent rapidement. Une utilisation correcte signifie pouvoir respecter les délais, prendre soins des employés et des machines, assurer une maintenance et une manipulation correcte du matériel et optimiser ainsi les coûts.

Chaque année au mois de septembre, Agroscope publie un rapport sur le coût des machines, qui contient des valeurs indicatives pour l'indemnisation des machines agricoles utilisées en commun. Il est important de savoir que les tarifs indiqués ne concernent que le temps de travail effectif sur le terrain et ne tiennent pas compte des temps d'immobilisation pour panne, ni des temps de préparation et de déplacement. Bien que les calculs incluent un supplément de gestion et de risque, cela ne suffit pas toujours pour couvrir les coûts des périodes non productives mentionnées ci-dessus et le risque d'exploitation.

Les agro-entrepreneurs sont exposés à des risques d'exploitation, notamment des pertes en capital non assurées ou des défauts de paiement de leurs clients. Ces risques opérationnels doivent être pris en compte lors du calcul du tarif. Mais au bout du compte, il s'agit également de réaliser des bénéfices d'exploitation. Cet argent sert à l'agro-entrepreneur à s'assurer un revenu, mais lui permet également de développer son entreprise. Le calcul d'une marge bénéficiaire est nécessaire pour la formation de capital propre et de la substance de l'entreprise.

Avec le programme de calcul « TractoScope », Agroscope met à disposition une aide précieuse pour le calcul des tarifs, accessible à tous en ligne. Le programme fournit des données utiles (par exemple, les prix d'achat ou les chiffres de consommation) pour plus de 600 types de machines. Il vous permet également d'apporter des ajustements individuels à la plupart

« Si vous faites du bon travail, vous devez vendre vos services à un prix équitable. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez assurer la pérennité de votre entreprise. »

des éléments de coûts afin d'adapter les calculs à votre propre situation. Pour inclure les temps non productifs dans le calcul, nous vous recommandons de calculer le coût en incluant des majorations.

En pratique, les tarifs négociés et finalement appliqués sont également déterminés par l'offre et la demande, de sorte que des écarts plus ou moins importants par rapport aux tarifs calculés peuvent en résulter. Cependant, il est conseillé à chaque chef d'entreprise de s'en tenir fermement à ses prix et de les expliquer. Seuls ceux qui gagnent de l'argent peuvent survivre à long terme !

Le calcul régulier des prix de revient montre également que, à l'exception des coûts de financement, la quasi-totalité des coûts a augmenté au cours des dernières années. C'est la raison pour laquelle les calculs de tarifs doivent être régulièrement révisés et ajustés. Pour ne pas perdre des clients, les hausses de prix nécessaires, dues par exemple à une augmentation du prix du diesel, ne sont pas toujours répercutées régulièrement. Avec le temps, un déficit s'accumule, qui prend des proportions de plus en plus graves.

Le choix de la méthode de facturation offre également la possibilité d'optimiser le résultat d'exploitation.

La **facturation basée sur la surface** est courante pour de nombreuses prestations (comme le semis, la pulvérisation, l'ensilage de maïs, etc.). De nombreux clients veulent connaître à l'avance le coût des travaux. Un inconvénient de cette méthode est le manque de prise en compte de facteurs susceptibles de compliquer

le travail tels que les formes et les expositions de parcelles complexes ou des rendements élevés. Par ailleurs, le fait que le travail soit effectué rapidement ne présente aucun intérêt pour le client (par ex. pour le broyage du maïs).

La **facturation au temps passé** permet de prendre en compte les différents rendements et conditions de travail, mais présente d'autres inconvénients. Les prix du travail requis pour les grandes chaînes de production ou de transformation modernes sont difficilement réalisables et sont donc souvent trop bas. Contrairement à la facturation basée sur la surface, le client a tout intérêt à bien préparer les lieux de travail.





Des **tarifs mixtes** avec un prix horaire de base et une intégration des critères de performance (hectares, balles, tonnes, charges ou kilomètres) sont plus équitables des deux côtés et compensent les inconvénients mentionnés plus haut. Pour les conditions difficiles telles que les pentes, les céréales versées, les cailloux, les zones humides ou autres, des suppléments doivent être facturés. Les avantages organisationnels, en revanche, peuvent être récompensés par des réductions.

Si vous faites du bon travail, vous devez vendre vos services à un **prix équitable**. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez assurer la **pérennité de votre entreprise**.

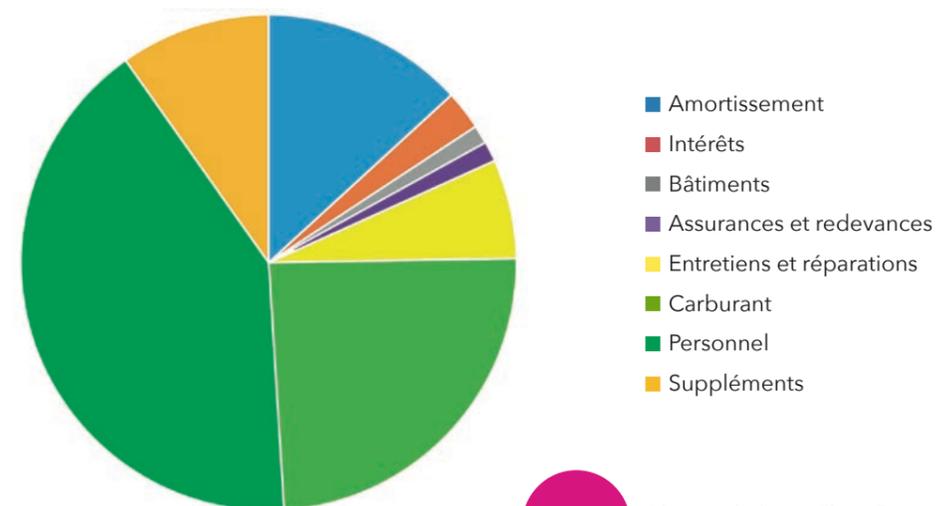
Les listes de tarifs publiées ne sont pas très efficaces. Pour les entrepreneurs qui travaillent dans de bonnes conditions, les tarifs peuvent être trop élevés. Dans des régions structurellement plus faibles, ils seront insuffisants. Par conséquent, nous aimerions sensibiliser tous nos membres à ces questions et les inciter à effectuer toujours leurs propres calculs. rf ■

Ci-joint, nous vous montrons un exemple simple calculé à l'aide du programme de calcul TractoScope 2018 sur la base des informations suivantes:

Prix de revient d'un tracteur de 105-120 kw (143-169 PS) avec conducteur	
Prix d'achat	168 000 CHF
Utilisation annuelle	800 h
Durée d'amortissement	10 ans
Degré de charge du moteur	50 %
Valeur résiduelle	45 000 CHF
Consommation de carburant	17,25 l à 1.64 CHF/l
Réparations et entretien	7.56 CHF/h
Bâtiments nécessaires	87 m ²
Assurances et taxes	1200 CHF
Frais de personnel	48 CHF/h
Suppléments (administration, risques + bénéfice)	20 %

Prix de revient en CHF	par année	par heure
Amortissement	12 300.00	15.37
Intérêts	2376.00	2.97
Bâtiments	1131.00	1.41
Assurances et redevances	1200.00	1.50
TOTAL coûts fixes	17 007.00	21.25
Entretiens et réparations	6048.00	7.56
Carburant	22 632.00	28.29
Personnel	38 400.00	48.00
TOTAL coûts variables	67 080.00	83.85
Prix net	84 087.00	105.10
Prix brut incl. les suppléments	93 224.00	116.53

Prix de revient d'un tracteur (104-120 kw) avec conducteur



* hier noch die erwähnte Fussnote

ÉCONOMIE DE CARBURANT GARANTIE OU REMBOURSEMENT*

GARANTIE CARBURANT

Si vous dépassez notre objectif en matière de consommation de carburant, nous vous rembourserons la différence.

BONUS EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Si votre consommation de carburant est inférieure à notre quantité cible, nous vous verserons une prime équivalente à 2 fois la différence.

TRACTEURS 6R (6 CYLINDRES), 7R, 8R

La garantie carburant couvre désormais les tracteurs des séries 6R (6 cylindres), 7R et 8R et s'applique au mode de transport et aux applications dans les champs.

**MAINTENANT !
ENCORE PLUS
DE GARANTIE !**

Inclut toutes les applications
Champ + Transport



 **JOHN DEERE**

**LE PROGRAMME DE GARANTIE CARBURANT.
ON VOUS EN OFFRE TOUJOURS PLUS !**

NOTHING RUNS LIKE A DEERE

* Le programme de garantie carburant n'est proposé que par les concessionnaires John Deere participants du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019. Tout tracteur des séries 6R (6 cylindres), 7R et 8R, neuf, acheté ou loué entre ces dates peut être inscrit au programme sous réserve d'obtention des documents de souscription en ligne. Ce programme concerne les applications dans les champs et les applications de transport (à plus de 20 km/h) conformément aux données « JDLink » fournies par la machine. Pour en savoir plus sur la procédure d'adhésion, contactez votre concessionnaire John Deere.



Depuis quelque temps, l'ère 4.0 s'est également invitée dans le matériel agricole. Tout devient ainsi plus « SMART ». Tout le monde parle de sujets comme ISOBUS, Precision Farming ou Section Control. Les composants numériques contribuent à accroître considérablement l'efficacité de l'agriculture moderne. En pratique, les dispositifs d'attelage ne sont pas encore arrivés à l'ère numérique. Dans l'article suivant, vous découvrirez ce qui est important sur les dispositifs d'attelage modernes pour vous déplacer en toute sécurité sur les routes.

Dispositifs d'attelage agricoles et machines agricoles 4.0

Depuis le début de la mécanisation de l'agriculture en 1850, les tracteurs ont joué un rôle majeur dans la production végétale. Ils étaient alors adaptés aux besoins de l'époque. Ils permettaient de retourner la terre de bas en haut. 170 ans plus tard, nous sommes désormais au 4.0, mais les tracteurs retournent toujours la même terre de bas en haut. Les techniques d'attelage restent l'une des interfaces les plus importantes entre les tracteurs et les outils. Tout a évolué avec le temps.

Aujourd'hui comme jadis, les outils sont couplés ou attelés par des dispositifs spéciaux placés à l'arrière des tracteurs. Les précurseurs étaient ici les bras d'attelage inférieurs classiques qui, à l'époque, pouvaient déjà être adaptés hydrauliquement ou mécaniquement à l'usage qui en était fait. Les forces de traction étaient transmises par l'intermédiaire d'une barre oscillante perforée, qui était verrouillée dans les bras inférieurs, et d'une embouchure du côté de l'appareil, qui était fixée à la barre oscillante à l'aide d'une broche. Le crochet d'attelage à broche a été inventé et modifié au fil des ans et a ainsi offert de nombreuses façons différentes de réagir à différentes applications.

Malgré d'énormes améliorations apportées au crochet d'attelage à broche, ce système n'est pas sans jeu en raison de son principe. Le faible jeu nécessaire entre l'anneau de traction et la broche a une influence sur le confort de conduite et sur les valeurs techniques, telles que les charges d'appui maximales ou les forces à transmettre. Avec le temps, les puissances des tracteurs ont augmenté, de même que les largeurs de travail. Les largeurs de travail plus grandes ont donc aussi entraîné une usure plus rapide des dispositifs d'attelage. Les broches s'affaiblissaient, les anneaux de traction s'agrandissaient. S'il y avait plus de jeu entre les raccords, cela avait une influence considérable sur le confort de conduite et sur l'usure de tout le convoi.



Lors de l'attelage d'une remorque, l'hygiène est nécessaire ! Pour éviter l'usure, toutes les pièces de l'accouplement à boule doivent être soigneusement nettoyées de saleté et de la graisse.

Toutes les pièces mobiles des tracteurs en étaient affectées. En fin de compte, le dispositif d'attelage était responsable non seulement du confort, mais aussi de la sécurité sur les routes. Inversement, cela signifiait qu'au fur et à mesure que l'usure progressait, non seulement le confort, mais aussi la sécurité se détérioraient. Les forces exercées étaient amplifiées par le jeu toujours croissant entre la broche et l'anneau. Néanmoins, l'attelage restait en grande partie stable.

A la fin des années 90, l'ère des boules 80 a fait son entrée dans l'agriculture. Une révolution dans le domaine des attelages agricoles. Soudain, il n'y avait plus de jeu entre le tracteur et la machine, ce qui a permis d'améliorer considérablement le confort de conduite. Pas de jeu, pas de secousse ! L'usure de l'ensemble de la machine s'en trouvait également réduite. Autre avantage : le tracteur pouvait désormais être lesté de manière judicieuse grâce aux attelages à boule.

Des dispositifs d'attelage usés ou des verrouillages mal réglés peuvent causer de graves accidents.

Photos : mäd



Grâce aux outils spéciaux, l'état d'usure des dispositifs d'attelage peut être clairement déterminé.

Mais ce système présente un réel inconvénient : il réagit de manière très sensible à l'usure et n'est sûr que tant qu'il fonctionne sans jeu. Contrairement aux systèmes à boule, les crochets d'attelage à broche tolèrent un léger dépassement des limites d'usure.

Si les limites d'usure définies par le fabricant sont dépassées, des accidents peuvent se produire. Malheureusement, nous sommes encore loin du 4.0 en ce qui concerne les dispositifs d'attelage. De nombreux composants du tracteur qui n'ont pas encore fait l'objet d'une surveillance numérique ne sont remplacés qu'en cas de panne totale. Contrairement à d'autres pièces d'usure, pour lesquelles la défaillance imprévue de l'entraînement de la machine n'entraîne généralement « que » des coûts indirects, les défaillances du dispositif d'attelage peuvent entraîner des accidents graves qui peuvent avoir des conséquences mortelles.

Comme déjà mentionné, le système d'accouplement à broche pardonne beaucoup. Tant qu'une chape est verrouillée par une broche, l'accouplement est « relativement » sûr. Malheureusement, cela semble très différent avec les systèmes à boule qui sont très sensibles à l'usure. Les limites d'usure de cet accouplement sont très faibles et ne peuvent être détectées qu'à l'aide d'outils de contrôle appropriés.

Les systèmes à boule sont principalement utilisés dans les attelages inférieurs, où de grandes charges d'appui sont généralement transmises. Les charges d'appui se produisent sur la plupart des remorques à timon rigide et ne peuvent pas dépasser 4 tonnes à 40 km/h. Pour les tracteurs à grande vitesse qui dépassent 40 km/h, la charge d'appui en Suisse est même limitée à 1 tonne par le législateur (2 tonnes dans l'UE). Des charges d'appui sont également nécessaires pour « équilibrer » le tracteur, aussi bien pour des raisons de sécurité que pour la traction. Maintenant que ces charges d'appui élevées de 4 tonnes sont applicables pour toute la plage de vitesse de 0 à 40 km/h, la boule et le dispositif de verrouillage du système, le levier de retenue, sont soumis à une charge plus ou moins importante. Plus la vitesse est élevée, plus les forces exercées sur le dispositif d'accouplement sont importantes. En cas d'usure excessive due à une calotte usée (côté machine), à une boule usée (côté tracteur) ou à un dispositif de retenue mal réglé, le jeu devient dangereux. Les charges d'appui positives, mais aussi négatives (forces agissant vers le haut sur le dispositif de retenue) sont accélérées à cause du jeu. Les forces qui se pro-



Attention lors d'un nouvel achat!

Aujourd'hui, les clients qui achètent un tracteur s'attendent à ce que les fabricants de tracteurs installent les systèmes les mieux adaptés à leurs besoins. Lors de l'achat d'un tracteur, la couleur des jantes, les performances et l'équipement de la cabine jouent généralement un rôle plus important que l'équipement à l'arrière avec les attelages correspondants. Aujourd'hui, plusieurs fabricants européens proposent tous types de systèmes. Il existe un embarras du choix. Comme pour tous les produits, il existe des différences qualitatives qui se reflètent également dans le prix. C'est la raison pour laquelle les fabricants de tracteurs préfèrent utiliser la méthode classique du « cherry picking ». Malheureusement, trop souvent, les fabricants préfèrent des composants moins chers à des composants de haute qualité. En cas de défaillance d'un accouplement bon marché, les fabricants acceptent donc que leur produit, à savoir le tracteur, soit mal évalué. Si une panne ou un accident survient à cause du système d'accouplement, l'utilisateur ne fait pas souvent la différence. On rejette la cause sur le tracteur, alors que seul l'accouplement de moindre qualité est responsable de la panne.

En tant qu'agro-entrepreneur, vous examinez généralement de plus près l'achat d'un tracteur que vos clients agriculteurs. En raison de l'utilisation intensive dans vos exploitations agricoles, les dispositifs d'attelage de vos machines sont également exposés à des charges beaucoup plus élevées. Investissez donc dans la qualité. A long terme, cela vous reviendra moins cher! Walterscheid propose uniquement des composants à haute résistance.





duisent sont maintenant beaucoup plus importantes et représentent un risque énorme pour la sécurité. Tant que l'accouplement à boule fonctionne « sans jeu », ces influences se produisent « statiquement » et donc avec des forces beaucoup plus faibles.

En haut : L'utilisation de pièces d'attelage surusées est dangereuse et doit être évitée de manière stricte.

Au milieu : La photo montre l'exemple négatif. Les boules non utilisées devraient idéalement être protégées avec un couvercle de protection contre les saletés.

En bas : La valise de contrôle Walterscheid contient des aides pratiques pour déterminer rapidement l'état d'usure de nombreux dispositifs d'attelage.

Le dispositif de retenue remplit également une tâche importante. Il doit être ajusté régulièrement sur les systèmes à boule 80. Une calotte n'a de contact sur la boule 80 que si le dispositif de retenue est ajusté avec celle-ci. Walterscheid propose un dispositif de retenue réglable sans outil et ajustable en continu à l'aide d'une vis moletée. Le levier de retenue est l'élément de sécurité de l'accouplement à boule. Il ne peut pas absorber en permanence les charges d'appui négatives, mais sert à absorber des impulsions courtes et temporaires. L'anneau de mousse fixé à la base de la boule joue également un rôle important. Il assure une étanchéité propre pour la boule et empêche ainsi la poussière et la saleté de pénétrer à l'intérieur de l'accouplement. Un anneau en mousse intact aide donc à prévenir l'usure.

Étant donné que, dans la plupart des entreprises, il est impossible d'utiliser tous les dispositifs d'attelage à boule de manière à ce qu'une boule couple toujours la même calotte, on peut supposer qu'il y a plusieurs milliers de systèmes de boules usées qui sont utilisés quotidiennement. Les nouveaux systèmes à boule 80 sont couplés avec des calottes déjà usées, les boules usées sont couplées à de nouvelles calottes, etc. Les fabricants, instituts de contrôle, associations professionnelles et revendeurs spécialisés doivent informer et sen-



Photos : m.aid

sibiliser les utilisateurs au fait que la conduite avec des dispositifs d'attelage usés représente un danger considérable pour la sécurité des personnes et de l'environnement.

Il convient de vérifier régulièrement l'usure du dispositif d'attelage et de le remplacer lorsqu'il a atteint les limites d'usure. Walterscheid propose une valise de contrôle permettant de déterminer le degré d'usure. Celle-ci inclut une gamme complète de calibres et d'outils permettant de déterminer le degré d'usure de dispositifs d'attelage agricoles de tout fabricant. Les outils incluent notamment un outil d'éprouve à encoche, une calotte de contrôle, des calibres de contrôle pour les attelages de direction forcée, des calibres pour le dispositif d'attelage Pitonfix et des calibres pour accouplements à broches et à boule, ainsi que des calottes. De plus, une documentation complète avec des informations sur les limites d'usure et les informations de calibrage est incluse dans la livraison. ■

Maik Lehmann
Sales Account Manager Hitchesystems Walterscheid
maik.lehmann@gkn.com

Notre semence –
votre réussite

UFA
SAMEN | SEMENCES

www.semencesufa.ch

Législation



Obligation de déclaration auprès de la CPNM

Comme vous le savez probablement, depuis le 1^{er} janvier 2014 les entreprises proposant des travaux à façon dans le domaine agricole ou sylvicole et exécutant dans leurs ateliers des réparations pour des tiers sont soumis à la Convention collective nationale de travail (CCNT) dans la branche du métal. Dans le numéro d'avril 2016 d'AGROLUCHS, nous avons informé nos membres de l'accord conclu avec la Commission paritaire nationale pour les métiers du métal relativement à l'obligation de contrôle et de déclaration. Nous rappelons ici les deux points essentiels à ce sujet :

- En fin d'année, seuls seraient contactés par courrier par le secrétariat de la CPNM les membres d'Agro-entrepreneurs Suisse qui ont déclaré lors de l'enquête de 2015 qu'ils faisaient effectuer dans leurs ateliers des travaux de réparation pour des tiers.
- Au dernier trimestre de chaque année, Agro-entrepreneurs Suisse rappellera dans la revue AGROLUCHS aux membres proposant nouvellement dans leurs ateliers des travaux de réparation pour des tiers qu'ils sont soumis à une obligation de déclaration.



PLKM
CPNM
CPNM

Nous prions par conséquent les membres relevant nouvellement de la CCNT de bien vouloir se faire enregistrer directement auprès de la CPNM :

Commission paritaire nationale pour les métiers du métal
Seestrasse 105, 8027 Zürich
Tél. 044 285 77 06
e-mail : info@plkm.ch

Ces règles doivent être respectées lors de la manipulation des accouplements à boule :

- Avant chaque utilisation, mais aussi en cas de changement de conducteur, il convient d'effectuer un contrôle de départ. Vérifiez si le levier de retenue est verrouillé correctement. Un contrôle visuel quotidien est nécessaire pour s'assurer que le dispositif est bien réglé, qu'il ne présente pas de fissures, de déformations ou de dommages.
- En cas d'utilisation intensive, le dispositif d'attelage doit être entretenu au moins une fois par jour. La tête sphérique et la calotte doivent être nettoyées quotidiennement. Il faut retirer la vieille graisse, la poussière et l'abrasion. La surface du levier de retenue doit également être nettoyée. La boule et la calotte doivent ensuite être graissées à l'aide d'un lubrifiant approprié.
- En cas de changement de machine, la position du dispositif de retenue doit être vérifiée ou ajustée après chaque nouveau processus d'accouplement.
- L'anneau en mousse doit toujours être propre et intact. Un anneau de mousse défectueux augmente l'usure. Il convient donc de le contrôler régulièrement et, le cas échéant, de le remplacer. Même un anneau intact ne remplace pas le nettoyage et le contrôle quotidien de la boule.





AgrarService Hauser, Herrliberg – Une agro-entreprise sur la Côte d'Or



La commune de Herrliberg se trouve sur la « Côte d'Or », la rive inférieure droite du lac de Zurich. Res et Erika Hauser y vivent avec leurs trois enfants. Herrliberg compte environ 6 300 habitants et 15 fermes. La région n'est pas une région agricole typique. Elle ne se caractérise ni par l'élevage, ni par les grandes cultures. La production végétale de la région se limite à la culture du maïs, des céréales et du colza. Les rives du lac sont également propices à la viticulture. Bien que les sols ne soient pas les meilleurs, l'exposition sud et le climat du lac favorisent une bonne production des plantes. Alors que les rives du lac se trouvent à environ 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, le point le plus haut de la commune culmine à environ 850 mètres.

L'exploitation de Res et Erika Hauser a une histoire intéressante. En plus de sa propre entreprise, la famille Hauser a également géré l'entreprise voisine pendant 22 ans dans le cadre d'un bail à ferme. Déjà à cette époque, la famille gérait une surface d'environ 40 hectares et employait un travailleur externe. L'année 2010 a cependant été marquée par un événement drastique: après le décès du bailleur, le bail à ferme a été résilié par l'héritière. Celle-ci voulait transformer l'exploitation en haras. Cette décision a eu des conséquences importantes pour Res et sa famille. En plus de quitter la maison et les étables, ils ont perdu 20 hectares de terrain. Après avoir digéré le premier choc de cette nouvelle, ils ont réfléchi à leur avenir personnel et à celui de l'exploitation. Après avoir envisagé de s'expatrier, Res et Erika ont finalement décidé de rester à Herrliberg. Ils ont planifié la construction d'une nouvelle maison et de nouveaux bâtiments d'exploitation. Malheureusement, ils ont dû remercier leur employé lors de la résiliation du bail à ferme.

Au cours des dernières années, l'entreprise a réussi à regagner progressivement sa superficie d'environ 40 hectares. L'étable de la famille Hauser compte également une quarantaine de vaches allaitantes. Le cœur de Res ne bat pas tant pour l'élevage que pour ses propres cultures et l'agro-entreprise. La plupart de ses clients sont situés dans un rayon d'environ 10 kilomètres. En raison de la différence d'altitude entre les différentes fermes, Res peut travailler « de manière échelonnée », car la saison des cultures sur les rives du lac commence environ 14 jours plus tôt que sur les hauteurs de la commune.

Res Hauser (48 ans) devant son Fendt 516 Vario. Depuis plus de 20 ans, il propose ses services sur une base rémunérée.



« Votre partenaire dans les champs » depuis plus de 20 ans!

Res Hauser offre un service de balles rondes depuis 1997. C'est, aujourd'hui encore, le service le plus important de son entreprise. Il fait entre 3500 et 4000 balles par an avec une presse simple et une presse combinée. Un tiers des balles sont du foin et de la paille et deux tiers sont des balles enrubanées. Les tarifs pour les balles d'ensilage se situent entre 28 et 35 CHF par balle, en fonction du nombre de balles commandées. Les gros clients qui commandent plus de 200 balles par an (et les précommandent au printemps) bénéficient d'un prix uniforme tout au long de l'année.

Au fil des ans, d'autres services se sont ajoutés au pressage. Équipé d'une faucheuse avec conditionneur, Res propose également le fauchage à ses clients. Pour ce service, il dispose d'une faucheuse frontale de 3 mètres de large. La faucheuse arrière de 3,40 mètres de large appartient à un voisin. Ils s'échangent tous les deux leur faucheuse afin d'augmenter la productivité et l'efficacité des ressources. Cela fonctionne bien depuis des années. Le fauchage est facturé à la minute. Les tarifs varient entre 5.70 et 6.60 CHF la minute, en fonction du volume de la commande.

Pour ce qui est des cultures, Res Hauser propose le semis avec une combinaison de herse rotative et de semoir pneumatique. Chaque année, il traite une surface de jusqu'à 100 hectares. Un autre service que propose l'agro-entreprise Hauser est la protection phytosanitaire. Pour ce faire, Res dispose d'un pulvérisateur de 600 litres avec une rampe de 12 mètres. Cette taille est suffisante pour les structures locales. D'habitude, il emporte le produit à appliquer chez le client. Il dispose d'un espace de rangement spacieux et bien rangé pour stocker les produits. Pour Res, la protection phytosanitaire au service d'autres exploitations n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Toutefois, cette activité ne prendra probablement jamais une grande ampleur en raison des cultures plus simples et de la production extensive. Res propose également l'épandage d'engrais minéraux à ses clients.

Un autre pilier qui fonctionne très bien est la location de machines. Res Hauser met en location différents équipements de préparation du sol ainsi qu'un rouleau semoir. Il propose également la location d'outillage d'atelier tels que des clés dynamométriques ou des câbles de démarrage.

Il peut compter sur le soutien actif de sa famille. Son épouse Erika aime conduire le tracteur: elle effectue souvent de travaux avec le cultivateur et l'andaineuse ou des travaux de transport. Les enfants sont également heureux d'aider. Gérer une entreprise d'une telle taille sans personnel permanent représente malgré tout un défi considérable. « Bien que nous puissions compter sur trois auxiliaires fiables,

nous sommes à la limite des ressources humaines disponibles », explique Res. Il pense donc de plus en plus à embaucher un collaborateur permanent. Il faut cependant que la main-d'œuvre supplémentaire génère aussi des recettes supplémentaires. Il envisage donc d'agrandir son domaine d'activité en achetant une scie à élaguer pour le chargeur frontal. Il prévoit également de remplacer un tracteur et éventuellement d'acheter une remorque porte-caisson « multi-bennes ». >>



Res Hauser propose le pressage de balles rondes depuis 1997. Aujourd'hui encore, il s'agit du service le plus important de l'entreprise.



La protection phytosanitaire est également en constante augmentation dans la clientèle de Res Hauser. Pour un travail plus précis dans les cultures existantes, il utilise un système de guidage de voie d'une précision de 20 centimètres.

Res aime le logo de son entreprise. Toutes les machines et les vêtements de l'entreprise affichent clairement ce logo.





Avec le packer frontal et la combinaison de semis, Res sème chaque année jusqu'à 100 hectares.

Aucun oubli grâce à WhatsApp!

Pour le compte-rendu des travaux, Res a découvert une méthode de travail très simple mais efficace. L'idée lui est venue en lisant un article dans la magazine allemande Lohnunternehmen. Lorsque chaque tâche est terminée, Res et ses assistants envoient un message WhatsApp contenant les informations de la commande sur une tablette qui reste au bureau. Toutes les commandes y sont regroupées et transférées à un programme de comptabilité. Res est très satisfait de ce système: avec un smartphone facilement accessible, rien n'est oublié et les bons de commande ne sont plus perdus.

Res reçoit également de plus en plus de commandes de clients via WhatsApp. Il apprécie cette tendance: il a ainsi une trace écrite de chaque commande et n'oublie plus rien.

A l'avenir, Res espère pouvoir tenir une documentation plus détaillée du travail via les terminaux du tracteur. Il recueille déjà pas mal de données grâce à la fonction Variodoc de son Fendt. Il envisage actuellement de moderniser le système pour automatiser la transmission des données entre le tracteur et le bureau et disposer d'une évaluation plus précise de la rentabilité des différents travaux. Cependant, les coûts de ces systèmes représentent toujours un obstacle à l'heure actuelle.

Res est content d'avoir rejoint Agro-Entrepreneurs Suisse. Le groupe d'échange dirigé par Astrid Schmid-Böll de Zimmerwald a été particulièrement précieux pour lui. Il aimerait à nouveau participer à un tel groupe. Le fait d'échanger les expériences avec des collègues d'autres régions lui a été très bénéfique. Les questions de gestion d'entreprise l'intéressent en particulier. Par exemple, une question qui le préoccupe est de savoir quand le moment est opportun pour changer de machine. Il s'intéresse également aux cours techniques et à la prévention des accidents.

En plus de leur propre entreprise, Res et Erika Hauser s'occupent de la location d'une cabane forestière pour des fêtes privées ou des événements d'entreprise. La cabane appartient à la corporation du bois de Herrliberg dont Res est le président.

Nous remercions Res et Erika Hauser pour cet entretien agréable et nous leur souhaitons bonne chance pour l'avenir! rf ■

Photos: mäd



CommandPRO pour tous les tracteurs John Deere de la série 6R

Le levier multifonction CommandPRO de John Deere est désormais disponible pour les petits et moyens tracteurs de la série 6R. Ces modèles sont également équipés de la nouvelle console CommandCenter 4200, qui propose les six fonctions ISOBUS certifiées AEF* (*Agricultural Industry Electronics Foundation). De plus, tous les modèles de la série 6R d'une puissance supérieure à 130 ch répondent désormais aux normes d'émissions de la phase V.

Lancés fin 2016, les modèles phares 6230R et 6250R de Mannheim, équipés du levier multifonction CommandPRO qui repousse les frontières de l'ergonomie et de la polyvalence, définissent de nouveaux standards pour les tracteurs John Deere. Un simple mouvement suffit pour atteindre la vitesse maximale, et 11 boutons programmables sont disponibles pour gérer les fonctions telles que la

prise de force, le relevage, les distributeurs auxiliaires, les commandes AutoTrac, etc.

Parfaitement fonctionnel, le levier multifonction CommandPRO permet de contrôler le tracteur de la vitesse maximale à l'arrêt complet d'un simple mouvement de la main. Les vitesses les plus lentes (entre 0 et 2 km/h) s'obtiennent grâce à la fonction de commande de gamme rampante. Le levier multifonction et les pédales peuvent être utilisés simultanément. L'installation d'un levier multifonction ISOBUS externe n'est plus nécessaire étant donné que le conducteur peut commander le tracteur et les fonctions ISOBUS en parallèle.

CommandPRO sera disponible sur la plus large gamme de la série 6R en association avec la boîte AutoPowr de John Deere. Les deux fonctions sont proposées de série sur les modèles 6R version Ultimate. CommandPRO peut être commandé avec CommandCenter 4600 ou avec la nouvelle console CommandCenter 4200. La conso-

le 4200 présente un grand écran de 8,4" et remplace celui de 7" de l'unité 4100. Ce terminal commande AutoTrac, le contrôle des sections, la documentation des données et d'autres applications. Il est aussi compatible avec toutes les fonctions ISOBUS certifiées AEF telles que la commande par levier multifonction et le transfert de données entre le tracteur et les équipements.

John Deere, avec ses moteurs conformes à la phase V sur les émissions pour les grands modèles de la série 6R ayant une puissance supérieure à 130 ch, respecte déjà les strictes valeurs d'émissions qui s'appliqueront aux tracteurs de plus de 170 ch à partir du 1er janvier 2019. ■



AgrarService Hauser
Hasenackerstrasse 81
8704 Herrliberg
Tél. 044 915 08 09
hasenacker@bluewin.ch
www.agrar-hauser.ch

L'entreprise familiale est idéalement située sur les hauteurs de Herrliberg. Les nouveaux bâtiments d'exploitation, construits en 2012 et 2013, sont spacieux et permettront à l'entreprise de poursuivre sa croissance.





Le « vendor leasing » revêt une importance croissante. L'étude « Leasing for Growth » nous apprend qu'une collaboration étroite entre le fournisseur et le donneur de leasing est à même de générer une situation win-win-win, dans laquelle le client est également gagnant. Un package d'offres de services complet, comprenant et la machine et son financement, permet d'augmenter à la fois le chiffre d'affaires et la satisfaction des clients, sans faire supporter le risque de défaillance au fournisseur.

La société Battaglia Landmaschinen AG est exemplaire pour un partenariat réussi de ce type. Dans une interview ci-joint, son patron, Peter Battaglia, a expliqué à Giorgio Ramoscelli (Zürcher Kantonalbank ZKB) les avantages du vendor leasing.

La société Battaglia Landmaschinen avec son siège à Thusis GR et active sur le plan régional depuis 2010, est spécialisée dans le commerce de machines destinées aux secteurs agricole et communal. Six collaborateurs sont hautement motivés pour réaliser des travaux d'entretien et de réparation dans l'atelier. Pour assurer la relève, l'entreprise forme également deux apprentis. Les points forts de la Battaglia Landmaschinen AG sont entre autres le savoir-faire pointu de ses collaborateurs et une offre remarquable de produits et prestations de qualité.

Peter Battaglia devant le siège de son entreprise à Thusis.



Leasing & Battaglia Landmaschinen Thusis

ZKB: Comment est composée votre clientèle ? Quelles sont les machines que vous commercialisez ?

Peter Battaglia: Ma clientèle est constituée d'agriculteurs, d'entreprises publiques et d'agro-entrepreneurs. Je vends des tracteurs équipés pour les terrains en montagnes comprenant des puissances entre 75 et 120 CV, des tracteurs équipés du matériel de fenaison, des presses à balles, des transporteurs agricoles avec différentes superstructures, des auto-chargeuses et des machines pour le service hivernal tels que des saleuses et des chasse-neige.

Comment abordez-vous la question du financement ?

Etant donné que je connais personnellement la plupart de mes clients, et je connais leurs préférences au sujet des modalités de paiement. Lorsque j'ai affaire à un nouveau client, je lui propose l'option du leasing, sachant que c'est une excellente solution pour lui. Il est dans mon intérêt de savoir comment la machine sera payée.

Vos clients s'intéressent-ils davantage au leasing ?

J'ai observé une augmentation des demandes de leasing au cours des dernières années. La plupart des clients apprécient de se voir proposer une solution complète et de pouvoir choisir entre une vente classique et un financement en leasing.

Pour quelle raison proposez-vous à vos clients une solution en leasing à vos clients et pourquoi en êtes-vous adhérent vous-même ? Quel avantage en attendez-vous ?

Le leasing joue un rôle primordial dans mon approche commerciale car il permet à mes clients de choisir entre deux options : achat classique ou leasing. Grâce à cette souplesse, ils ont la possibilité de choisir le mode d'investissement qui leur convient. Le principal avantage du leasing est qu'il permet de faire face à un manque de liquidités passager ou saisonnier. Un exemple d'actualité est l'achat de foin après un été chaud et sec. Une autre raison peut être la nécessité de garder des liquidités pour des investissements imprévus et de bénéficier

de mensualités de leasing parfaitement prévisibles. Quant à moi, je pratique le leasing pour acquérir des machines de démonstration car j'ai besoin de proposer en permanence un parc de machines moderne et avec une technologie avancée. Par ailleurs je dois moi aussi veiller à la liquidité de ma société.

Le leasing permet-il d'augmenter votre chiffre d'affaires ?

Absolument. Si je n'avais pas offert cette possibilité j'aurais clairement vendu moins de machines, ou les clients auraient reporté l'acquisition à une date ultérieure.



Les membres profitent



Conditions spéciales sur les packs de données M2M de Swisscom

La communication entre objets (Machine-to-Machine communication - M2M) trouve des applications croissantes dans les agro-entreprises également. Ce système automatique d'échange de données est utilisé par exemple par les stations de référence pour émettre des signaux de correction RTK vers les machines, ou pour la transmission des ordres de mission par les outils de gestion du personnel des agro-entreprises sur les tablettes de leurs conducteurs.

Pensez-vous que le financement par leasing est appelé à jouer un rôle croissant dans le secteur agricole ?

Je pense que le leasing va continuer à jouer un rôle important, car la taille des entreprises augmente et les machines coûtent de plus en plus cher. Le leasing évite de différer les investissements indispensables lorsque les liquidités disponibles sont insuffisantes. Quant aux clients qui ne connaissent pas de problèmes de liquidités, le leasing leur permet de conserver leur souplesse et de consacrer les fonds disponibles à d'autres dépenses. rf ■

Conclusion :

Par expérience, Peter Battaglia sait à quel point il est important pour un fournisseur de machines agricoles d'aider ses clients à trouver une solution de financement appropriée pour leurs acquisitions. Il est en effet dans son intérêt d'inclure le leasing parmi les « solutions de financement » proposées, compte tenu des nombreux avantages que celui-ci procure à ses clients et à lui-même : la préservation des liquidités, l'augmentation du chiffre d'affaires, la prévision d'investissements futurs, etc.

L'évolution de la technologie rend les machines de plus en plus complexes et coûteuses. Le leasing permet de ne pas différer les investissements nécessaires, même coûteux, et de rester concurrentiel. Sous bien des aspects, le leasing est avantageux pour les trois parties prenantes : le fournisseur, le client et le bailleur de leasing.

La transmission de données mobiles en temps réel nécessite des packs de données spéciaux. Agro-entrepreneurs Suisse a pu négocier avec Swisscom les conditions spéciales suivantes pour les packs M2M avec un volume de données mensuel de 600 MB :

- **Frais de mise en service par pack : Fr. 5.00**
- **Abonnement mensuel par pack : Fr. 9.00**

Ces packs peuvent être commandés auprès du secrétariat d'Agro-entrepreneurs Suisse
Tél. 056 450 99 90, office@agro-lohnnunternehmer.ch

La facturation des frais de mise en service et de l'abonnement mensuel est également assurée par Agro-entrepreneurs Suisse. mb ■



La récolteuse de canne à sucre Valtra BE1035 est équipée d'un moteur de 9,8 litres d'une puissance de 350 CV.



Le Brésil est le premier producteur de sucre au monde. L'« or blanc » est extrait de la canne à sucre. L'éthanol, carburant, est également produit à partir de celle-ci. Les grandes exploitations sont largement mécanisées en matière de récolte. Les petits agriculteurs font appel à des agro-entrepreneurs.

Il faut trois heures de voiture de la mégapole de São Paulo jusqu'au centre de la production brésilienne de canne à sucre. Les cinéastes agricoles Jörn et Tammo Gläser abordent également ce sujet dans leur documentaire qu'ils sont en train de réaliser sur l'agriculture en Amérique du Sud.

Il y a plus de 100 ans, les premières sucreries industrielles ont été construites dans la région de Ribeirão Preto, se concentrant principalement sur la production de sucre. Au cours des dernières années, de nombreuses grandes exploitations, aux flottes de récolte énormes, y ont grandi. À la suite de la crise pétrolière du début des années 70, la culture de la canne à sucre a reçu un véritable coup de pouce grâce à un programme de promotion de l'éthanol. Les voitures dites polycarburants, qui peuvent également être alimentées à l'éthanol pur, représentent aujourd'hui 90 % des ventes dans tout le pays.

La canne à sucre est une plante pluriannuelle. Les rendements maximaux sont de 180 tonnes par hectare. Cependant, à mesure que la durée de vie augmente, le rendement des plantations diminue. Après huit années, avec un rendement d'environ 50 tonnes par hectare,

Santal est un fabricant brésilien bien connu de récolteuses de canne à sucre. AGCO a accédé à cette branche d'activité en rachetant la marque.



Brésil - agro-entrepreneurs dans la récolte de cannes à sucre

les champs doivent être replantés. L'agro-entrepreneur Roque Américo travaille avec cinq récolteuses de canne à sucre, dont certaines sont issues de la gamme actuelle BE1035 de Valtra et de son prédécesseur Santal. « Fondamentalement, les trois fabricants, John Deere, Case IH et AGCO, se partagent le marché brésilien de la récolteuse de canne à sucre, chacun proposant un type de machine de récolte », nous apprend Roque Américo. « Mis à part quelques détails, les véhicules automoteurs sont très similaires. Ils présentent tous une puissance d'environ 350 CV et récoltent les plantes selon un principe presque identique. Grâce aux rouleaux dit « knock-down », une rangée de canne à sucre est poussée vers l'avant et coupée au-dessus de la racine à l'aide de deux scies de 56 centimètres de diamètre. Les tiges sont ensuite transportées dans le conduit d'alimentation et coupées par des lames à une longueur de 20 centimètres. Ces « billettes » sont ensuite transportées par le convoyeur rotatif situé à l'arrière de la machine jusqu'à la benne située à côté. Deux souffleuses, l'une placée directement sur la récolteuse et l'autre au sommet du convoyeur, enlèvent les restes de feuilles et nettoient les produits de la récolte. Les plus grandes bennes que l'on trouve au Brésil peuvent charger jusqu'à 30 tonnes de billettes. »

Les travaux dans les champs et les trajets des véhicules sont planifiés avec précision. La sécurité au travail est une priorité absolue. Dans certaines entreprises, les employés sont tenus de porter une protection des jambes pour éviter les morsures de serpent. Cependant, l'un des plus grands dangers est le feu et tous les producteurs de canne à sucre font preuve d'un respect considérable. Les champs sont très secs pendant la récolte. Un incendie qui dégénère serait catastrophique. Des tours d'observation ont même été érigées à certains endroits. L'endroit où les bennes déchargent la récolte de canne à sucre sur les camions est défini avec précision. Avec leurs grandes remorques, les camions transportent un poids total pouvant atteindre 120 tonnes. La récolte s'effectue en trois équipes qui se re-



En haut, à gauche : Dans les champs, la canne à sucre est transportée de la machine de récolte au lieu de chargement à l'aide de bennes de transbordement. La canne à sucre est pluriannuelle et est récoltée plusieurs années de suite.



En haut, à droite : Le Valtra BH180 est construit au Brésil. Avec des tracteurs aussi simples, le fabricant a une bonne part de marché parmi les producteurs de canne à sucre. Cette photo montre comment la canne à sucre est chargée sur un camion.

En bas : Dans la machine de récolte, les tiges de la canne à sucre sont coupées à une longueur de 20 centimètres. Ces « billettes » ne peuvent pas être stockées et doivent être traitées dans les 24 heures.



laient 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La récolte débute début mars et se termine fin octobre. Au cours de ces huit mois, environ 15 pour cent seulement du temps de récolte possible est perdu en raison du mauvais temps. Les travaux de réparation et d'entretien sont effectués directement dans les champs. Souvent, les machines ne travaillent que sur une petite surface pendant des semaines. Les récolteuses de canne à sucre et les tracteurs tournent pendant plus de 3 000 heures par an. Après huit années de service, les récolteuses ne servent généralement que de « réserves » pour pièces de rechange.

« Nous avons déjà travaillé avec des machines Santal avant. Depuis la reprise du fabricant brésilien établi à Ribeirão Preto par AGCO il y a quelques années, nous travaillons avec Valtra », explique l'agro-entrepreneur. Roque Américo est satisfait des récolteuses Valtra. Le modèle BE1035 consomme environ 900 litres de diesel en 24 heures. Selon le rendement, on arrive à un débit de chantier de 0,6 à 1 hectare par heure. Au Brésil, on ne vend pratiquement que des machines à chenilles. Le conducteur commande toutes les fonctions de conduite à l'aide d'un joystick placé sur le côté gauche. Il règle les paramètres de travail avec le joystick placé sur l'accoudoir droit. La majorité des récolteuses de canne à sucre sont désormais équipées d'un système de guidage GPS. Il est difficile d'imaginer que la canne à sucre soit encore récoltée à la main dans de nombreux pays du monde en pleine croissance, qui sont en concurrence avec le Brésil.

Cela fait des mois que la courbe du prix du sucre ne fait que baisser sur le marché mondial. L'Inde, deuxième producteur de sucre au monde, a lancé un vaste programme de subventions pour les producteurs nationaux de canne à sucre, ce qui exerce également une pression sur les grandes sucreries brésiliennes. Seules quelques nouvelles exploitations sont actuellement en construction au Brésil. Et de nombreuses usines sont en train de fermer. Le pays ne compte plus que 300 sucreries. Presque toutes possèdent les capacités techniques nécessaires pour produire à la fois du sucre et de l'éthanol.

Photos : maïd

Roque Américo travaille dans un rayon de 60 kilomètres autour de la ville d'Araraquara. Des clients plus petits font appel à l'entreprise pour des travaux de récolte sur environ 500 hectares. L'utilisation d'une machine de récolte n'est rentable qu'à partir d'une surface de culture de 1 000 hectares. Si les exploitations envisagent de se lancer dans l'auto-mécanisation, cette idée est souvent écartée en raison de la main-d'œuvre. Car chaque machine de récolte est accompagnée de deux bennes de transbordement et d'une équipe d'atelier qui travaillent en équipes tournantes. Mais, dans l'ensemble, Roque Américo se plaint de la concurrence en baisse parmi les agriculteurs : « Ces dernières années, les rachats d'entreprises ont donné naissance à des entreprises agricoles d'une taille incroyable. Notamment le plus grand producteur de canne à sucre du monde : Raízen, une joint venture dans laquelle Shell est également actionnaire. La surface cultivée est de plus de 800 000 hectares ! Le parc de véhicules de ces exploitations comprend plusieurs centaines de machines de récolte. Souvent, celles-ci collaborent aussi avec d'autres entreprises. En tant que petit agro-entrepreneur, il est difficile, en face de ces clients, d'obtenir des mandats fiables qui permettent de planifier l'avenir. » Tammo Gläser ■